

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES



CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Tu quittes le Cégep de Drummondville pour aller étudier dans un autre établissement d'enseignement

Si tu termines ton année scolaire au Cégep de Drummondville et que tu effectues ce changement d'établissement pour l'année scolaire suivante, tu pourras effectuer ce changement lors du renouvellement de ta demande d'aide financière.

Cependant, si tu changes d'établissement d'enseignement en cours d'année scolaire, tu dois en informer le Cégep de Drummondville pour que la personne responsable de l'aide financière puisse faire les transferts appropriés auprès de l'AFÉ et ainsi, éviter que tes versements soient suspendus.

Marche à suivre

Tu dois écrire un MIO à « Aide financière », pour nous informer de la situation et nous fournir les renseignements suivants :

- Tes prénom et nom;
- Ton code permanent;
- Le nom de l'établissement d'enseignement où tu iras;
- Le nom et numéro du programme d'études auquel tu es inscrit à l'autre établissement d'enseignement;
- Est-ce que tu résideras chez tes parents?
- Si tu suis une formation professionnelle ou continue, quelle sera la date de début et de fin de celle-ci?

Une fois toutes ces informations obtenues, la personne responsable de l'aide financière effectuera le transfert requis.

Tu as quitté un autre établissement d'enseignement pour venir étudier au Cégep de Drummondville

Si tu as terminé ton année scolaire à l'autre établissement d'enseignement et que tu effectues ce changement d'établissement pour l'année scolaire suivante, tu pourrais effectuer ce changement lors du renouvellement de ta demande d'aide financière.

Cependant, si tu as changé d'établissement d'enseignement en cours d'année scolaire, tu dois en informer l'établissement d'enseignement de provenance pour que la personne responsable de l'aide financière puisse faire les transferts appropriés auprès de l'AFÉ et ainsi, éviter que tes versements soient suspendus.

Marche à suivre

Tu dois écrire un MIO à la personne responsable des prêts et bourses de ton ancien établissement d'enseignement, pour l'informer de la situation et lui fournir les renseignements suivants :

- Tes prénom et nom;
- Ton code permanent;
- Le nom de notre l'établissement d'enseignement (Cégep de Drummondville – numéro d'établissement 907001);
- Le nom et numéro du programme d'études auquel tu es inscrit à notre établissement d'enseignement;
- Est-ce que tu résideras chez tes parents?
- Si tu suis une formation professionnelle ou continue, quelle sera la date de début et de fin de celle-ci?

Une fois toutes ces informations obtenues, la personne responsable effectuera le transfert requis.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

